

**Le nombre de places est limité. Inscrivez-vous dès à présent!**

**En ligne:** [www.wekaservices.ch/journee2014](http://www.wekaservices.ch/journee2014)

**Par fax:** 044 434 89 99

**Par téléphone:** 044 434 88 35

**Par courriel:** [events@weka.ch](mailto:events@weka.ch)

**Conférences plénières  
et ateliers de travail!**

**Oui, je m'inscris à la Journée 2014 des Ressources Humaines**

Fin des rapports de travail: aspects juridiques, salariaux et assurances sociales

**Mardi 11 novembre, 8.45 – 16.30, Hôtel Alpha-Palmiers, Lausanne**

**Au prix de:**  CHF 420.–\* (membres HR)  CHF 440.–\* (non-membres) \* TVA exclue

Je m'inscris à l'atelier de travail suivant:

- Assurances sociales (François Wagner)
- Salaires (Roger Eichenberger)
- Droit du travail 1 (Marc Sugnaux)
- Droit du travail 2 (Philippe Ehrenström)

## Données personnelles

Madame  Monsieur

Titre: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Entreprise: \_\_\_\_\_

Département: \_\_\_\_\_

Fonction: \_\_\_\_\_

Rue/case postale: \_\_\_\_\_

NPA: \_\_\_\_\_

Lieu: \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

**Oui, j'ai lu et j'accepte les conditions générales**

Les repas et la documentation sont inclus dans le forfait. **Débit:** 50% en cas de retrait 15 jours avant le séminaire. Pour toute annulation faite moins d'une semaine avant le début du cours, la finance est due intégralement. En cas de remplacement d'un participant moins de 15 jours avant le début du cours, CHF 200.– de frais administratifs sont exigibles.



**WEKA Business Media SA**

Hermetschloostrasse 77  
8048 Zurich

Tél. 044 434 88 35  
Fax 044 434 89 99

[info@weka.ch](mailto:info@weka.ch)  
[www.weka.ch](http://www.weka.ch)

[www.portail-rh.ch](http://www.portail-rh.ch)  
[www.workshoppratique.ch](http://www.workshoppratique.ch)

L'Observatoire romand  
des Ressources Humaines présente



**NOUVELLE  
FORMULE!**

# Journée 2014 des Ressources Humaines

## Fin des rapports de travail

Aspects juridiques, salariaux et assurances sociales

### Conférences plénières et ateliers de travail pratiques

- **Actualité en matière de droit du travail:** jurisprudence récente, temps de travail, plans sociaux obligatoires et questions fiscales
- **Conventions de départ dans la pratique juridique:** accord de résiliation, convention sur les modalités de fin du contrat, maladie, solde de vacances, etc.
- **Indemnités de départ:** indemnités en cas de fin des rapports de travail et indemnités de vacances à la fin des rapports de travail
- **Assurances sociales lors du départ de l'entreprise:** obligation d'informer et droit aux prestations de chômage
- **Tendances et perspectives en assurances sociales**

**Inscrivez-vous dès à présent!**

## Journée 2014 des Ressources Humaines

Mardi 11 novembre 2014, 8h45–16h30 à l'hôtel Alpha-Palmiers, Lausanne

La journée RH 2014 réunira des spécialistes reconnus et fera le point sur les thèmes suivants:

- Nouveautés en droit du travail: l'enregistrement du temps de travail dans la pratique
- Révisions en cours dans les assurances sociales
- Accord de résiliation du contrat de travail: à quelles conditions?
- Fin des rapports de travail: comment régler correctement les aspects salariaux?
- Départ de l'entreprise et conséquences du point de vue des assurances sociales
- **Ateliers de travail:** droit du travail, salaires et assurances sociales

# Programme de la Journée 2014 des Ressources Humaines

## Mardi 11 novembre 2014

08.45–16.30, Hôtel Alpha-Palmiers, Lausanne

Le prix comprend la documentation, les pauses café, le déjeuner-buffet de midi et l'apéritif.

Horaires	Thème	Intervenant
08.15–08.45	Accueil	
08.45–09.00	Bienvenue	<b>Birgitt Bernhard</b> , Responsable Suisse romande, WEKA Business Media, Zurich
09.00–09.45	<b>Actualité en matière de droit du travail</b>	<b>Philippe Ehrenström</b> , Avocat, Genève
09.45–10.30	<b>Les conventions de départ dans la pratique juridique</b>	<b>Marc Sugnaux</b> , Juge auprès du Tribunal cantonal du Canton de Fribourg
10.30–10.45	Pause	
10.45–11.30	<b>Indemnités de départ</b>	<b>Roger Eichenberger</b> , Expert en assurances sociales, associé et fondateur de JAROGEST, Porrentruy
11.30–12.15	<b>Assurances sociales lors du départ de l'entreprise</b>	<b>François Wagner</b> , Expert en Assurances sociales, Fondateur Future Consulting Service, Bienne
12.15–13.30	Cocktail dînatoire	
13.30–15.30	<b>Ateliers de travail</b>	Voir le détail des ateliers ci-dessous
15.30–15.45	Pause	
15.45–16.25	<b>Tendances et perspectives en assurances sociales</b>	<b>François Wagner</b> , Expert en assurances sociales, Fondateur Future Consulting Service, Bienne
16.25–16.30	Clôture	<b>Birgitt Bernhard</b> , Responsable Suisse romande, WEKA Business Media, Zurich
16.30	Apéritif	

## Ateliers de travail

13.30–15.30, Hôtel Alpha-Palmiers, Lausanne

De nombreux exemples du terrain seront mis en discussion, analysés et confrontés à vos propres expériences

Thème	Animateur
<b>Atelier «Assurances sociales»</b> Thèmes abordés: 1. Assurances sociales et obligation de l'employeur de renseigner 2. Allocations maternité en cas de résiliation du contrat de travail par l'employée 3. Chômage en fin de mesures de l'assurance-invalidité	<b>François Wagner</b> , Expert en assurances sociales, Future Consulting Service, Bienne
<b>Atelier «Salaires»</b> Thèmes abordés: 1. Assurances sociales et salaires après l'âge légal de la retraite 2. Salaires en cas d'accident pendant le congé maternité 3. Congé non-payé: Garanties de salaire à la reprise du travail lors de la survenance d'un cas de maladie ou d'accident pendant la période sans solde.	<b>Roger Eichenberger</b> , Expert en assurances sociales, JAROGEST, Porrentruy
<b>Atelier «Droit du travail 1»</b> Thèmes abordés: 1. La compensation des heures supplémentaires et du travail supplémentaire des cadres. 2. Cas pratiques en matière de congé abusif lié à la personnalité du travailleur. 3. Validité et portée des clauses de prohibition de concurrence.	<b>Marc Sugnaux</b> , Juge auprès du Tribunal cantonal du Canton de Fribourg
<b>Atelier «Droit du travail 2»</b> Thèmes abordés: 1. Traitement des données personnelles et protection de la personnalité 2. Googlisation des candidats/employés 3. Communication de données d'employés à des autorités étrangères, 4. Références données à propos d'anciens employés	<b>Philippe Ehrenström</b> , Avocat, Genève

## Intervenants



### François Wagner

Expert fédéral en assurances sociales. Dirige, depuis 15 ans, l'entreprise Future Consulting Service à Bienne, active dans le domaine du conseil en assurances sociales. Chargé de cours dans le cadre du brevet RH pour le module «Assurances sociales». Expert aux examens HRSE



### Marc Sugnaux

Juge auprès du Tribunal cantonal du Canton de Fribourg. Formateur en droit du travail et droit commercial. Chargé de cours dans le cadre du brevet RH pour le module «Droit du travail».



### Philippe Ehrenström

Avocat, Il.m. (tax), conseille et assiste les parties et les contribuables dans les domaines du droit du travail et du droit fiscal en Suisse romande. Ancien juge-asseesseur au Tribunal administratif de première instance, associé de l'Etude Olofsson & Ehrenström à Genève et Yverdon, Il est l'auteur de plusieurs publications et intervient régulièrement lors de conférences et de formations.



### Roger Eichenberger

Expert en assurances sociales avec brevet fédéral, associé et fondateur en 1990 de JAROGEST à Porrentruy, bureau au service des entreprises qui choisissent d'externaliser les tâches liées à la gestion de personnel et des salaires. Chargé de cours dans différentes institutions de Suisse romande pour les branches salaires et assurances sociales. Expert aux examens HRSE.

## Partenaires



**Bixi Systems**  
 Contrôle d'accès | Gestion des temps

## Plan d'accès

### Adresse

**Hôtel Alpha-Palmiers**  
 Rue du Petit-Chêne 34  
 CH-1003 Lausanne  
[www.fassbindhotels.com](http://www.fassbindhotels.com)

### Depuis l'aéroport de Genève

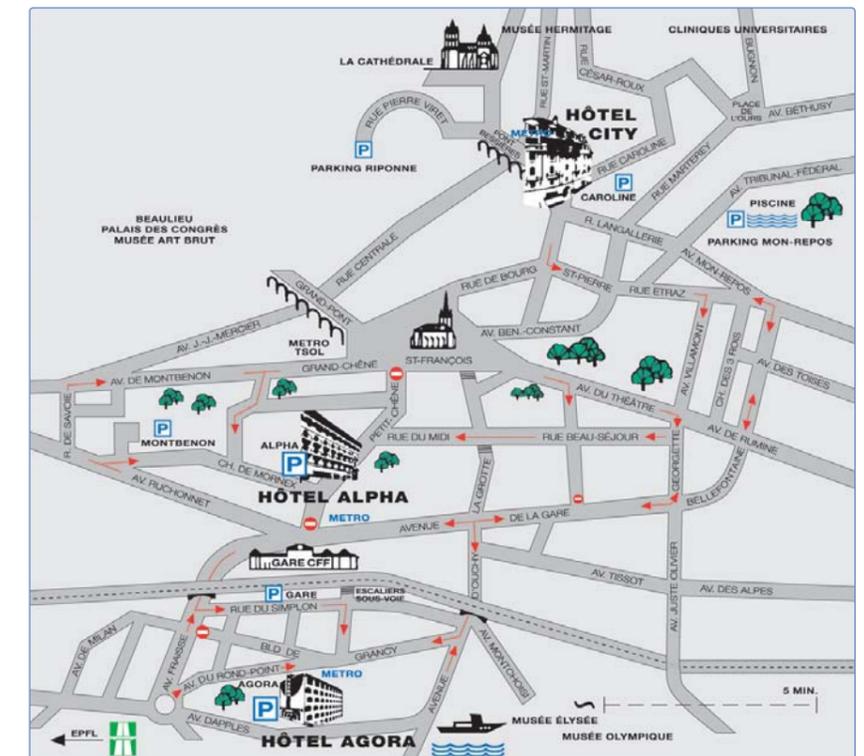
Après la douane, dirigez-vous sur votre gauche vers la gare SBB CFF FFS. Prenez un billet pour Lausanne. Regardez sur quel quai part le prochain train pour Lausanne. Le trajet dure environ 40 minutes.

Arrivées en train [www.cff.ch](http://www.cff.ch)

### Une fois à Lausanne

De la place de la gare, montez la rue raide «Rue de Petit-Chêne». Elle se trouve à gauche du McDonald's. L'hôtel se trouve sur la gauche à 300m de la place de la gare.

Un parking se trouve dans l'hôtel.



## Journée 2014 des ressources humaines

Mardi 11 novembre 2014 à Lausanne, Hôtel Alpha-Palmiers, se déroulera une conférence dans le cadre de la « journée des ressources humaines » :

- ❑ Le matin sous forme de conférences plénières avec François Wagner et Roger Eichenberger, experts en assurances sociales, Marc Sugnaux, Juge au Tribunal cantonal du Canton de Fribourg et Philippe Ehrenström, avocat, expert en droit du travail.
- ❑ Il sera en outre évoqué les **Assurances sociales lors du départ de l'entreprise** : obligation d'information et droit aux prestations de chômage. Effectivement, l'employeur a beaucoup d'obligations à l'égard de son personnel, obligations souvent négligées. Quelle peuvent être les conséquences pour un employeur « négligent » ?

A l'occasion de cette journée, il sera encore abordé

- ❑ La jurisprudence récente en **droit du travail**, enregistrement du temps de travail, plans sociaux obligatoires.
- ❑ **Un accord de résiliation** en cas de départ, convention sur les modalités de fin du contrat, maladie, vacances.
- ❑ **Les indemnités de départ**: indemnités en cas de fin des rapports de travail et indemnités de vacances à la fin des rapports de travail.

L'après-midi, des ateliers de remue-méninges sur les thèmes des assurances sociales, des salaires et du droit du travail:

- ❑ Chômage en fin de mesure de l'assurance-invalidité
- ❑ Salaire en cas d'accident pendant un congé maternité
- ❑ Compensation des heures supplémentaires et du travail supplémentaire des cadres
- ❑ Traitement des données personnelles et protection de la personnalité.

Il est possible de s'inscrire à la conférence à l'adresse : [www.workshoppratique.ch](http://www.workshoppratique.ch) sous l'onglet : [Journée RH: Fin des rapports de travail](#)